

Séance extraordinaire du conseil  
Mardi le 19 avril 2022  
19h00

**Procès-verbal d'une séance extraordinaire** du conseil municipal de Ste-Perpétue tenue le mardi 19 avril 2022 à 19h00, au lieu ordinaire des séances, au 2197 rang St-Joseph, C.P 98, par ZOOM CONFÉRENCE à laquelle sont présents :

Monsieur le maire :	Guy Dupuis
Mesdames les conseillères :	Marie-Pier Bourassa Noémi Robitaille
Messieurs les conseillers :	Nicolas Goulet Richard Baril Jean-François Jodoin Jean-Luc Boisclair

Les membres présents forment quorum sous la présidence de M. le maire Guy Dupuis.

Est aussi absent, monsieur Gabriel Pinard, directeur général et secrétaire-trésorier

---

**(1) Ouverture de la séance**

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19h13

Administration

2022-03-072

**(2) Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par  
Appuyé par et résolu

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté ci-dessous :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour

**ADMINISTRATION**

3. Nomination de Caroline Roberge à titre de directrice générale et greffière-trésorière par intérim.
4. Autorisation de signer les documents à Madame Caroline Roberge
5. Politique relative à la communication des renseignements pour le gouvernement du Québec (CliqSécur).
6. Période de questions
7. Levée de l'assemblée

Monsieur le maire demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2022-03-073

**(3) Nomination de Madame Caroline Roberge à titre de directrice générale et greffière-trésorière par intérim.**

**Considérant** le départ de l'actuel directeur général et greffier-trésorier le 20 avril 2022, il est proposé par Marie-Pier Bourassa appuyé par Jean-François Jodoin et résolu que le conseil nomme Madame Caroline Roberge au poste de Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, et ce en date du 21 avril 2022.

Monsieur le maire demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2022-03-074

**(4) Autorisation à signer les documents par Madame Caroline Roberge.**

Il est proposé par Jean-Luc Boisclair et résolu par Noémie Robitaille que le conseil délègue le pouvoir de signature à la nouvelle directrice générale et greffière-trésorière par intérim pour les documents de la municipalité.

Monsieur le maire demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2022-03 075

**(5) Procuration relative à la communication de renseignements**

Il est proposé par Nicolas Goulet, appuyé par Richard Baril et résolu par le conseil :

- Que Madame Caroline Roberge, directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la Municipalité Paroisse de Sainte-Perpétue (ci-après la représentante) soit autorisée à signer, au nom de la Municipalité Paroisse de Sainte-Perpétue, les documents requis pour l'inscription à clicSÉQR et, généralement, à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin.
- QUE le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer aux représentants les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉQR.

Monsieur le maire demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité.

**(6) Varia**

2022-03-076

**(7) Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Jean-François Jodoin, appuyé par Marie-Pier Bourassa et résolu par ce conseil de lever la séance à 19h33

Monsieur le maire demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité

---

Guy Dupuis  
Maire

*Je, Guy Dupuis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

Guy Dupuis, maire

---

